

Avis de Versailles Environnement Initiative (VEI) sur le l'Enquête Publique (EP) du Plan de mobilité Ile de France (du 28 février au 31 mars 2025)

Présentation de l'association

Versailles Environnement Initiative (VEI) est une association créée en 2001, qui a pour objet la défense de l'environnement et du cadre de vie, ainsi que l'accès à l'information relative aux aménagements dans le secteur de Versailles et de ses environs.

VEI depuis plus de 20 ans décline son objet dans des instances régulières de travail et de consultations : les « commissions circulations » organisées par la ville, les CCSPL relatives à l'eau, les conseils de quartier... VEI a participé à toutes les enquêtes publiques locales depuis sa création en 2002, celles relatives à la ville (Plu et secteur sauvegardé) mais aussi PCAET, SDRIF-e ile de France,...

(voir sur son site https://www.versaillesenvironnementinitiative.fr/

Ses adhérents habitent Versailles et dans 3 communes alentour. Sans être de grande taille, elle possède donc une bonne connaissance de terrain et des institutions.

Approche VEI retenue pour participation à cette enquête

VEI a consulté les documents de l'EP en ligne, et a rencontré M le Commissaire enquêteur lors de la permanence du 26 mars 2025. Nous le remercions de ses explications

Notre contribution contient donc des avis sur les objectifs et axes du Plan mais aussi sur la déclinaison locale des axes du Plan proposé, à partir de notre connaissance du terrain soit dans Versailles, soit dans Versailles Grand Parc, la communauté d'agglomération.

(Etant bien entendu que les mesures prescriptives de ce Plan y sont fort peu nombreuses, et que le Plan semble issu d'une obligation légale plus que d'un programme d'action volontariste)

REMARQUES ET DEMANDES de l'association VEI

A forme de 'l'enquête

A1 le dossier est très important en masse et donc difficile à lire rapidement A2 publicités, date et horaire d'enquête

- le dossier contient de nombreuses pages : il est positif de situer la fin de l'enquête un lundi donc après un weekend car cela permet au public d'éventuellement regarder les documents en dehors des périodes travaillées -
- Dans l'arrêté d'ouverture il est indiqué que l'enquête se terminera le 31 mars inclus sans précision horaire, sur le site de la ville de Versailles, il est indiqué qu'elle se termine à 17h,- sur le registre électronique il est indiqué qu'elle se terminera à minuit
- (Copies d'écran disponibles)
- <u>Remarque VEI</u>: Il serait bon que soient précisés ab initie et partout les mêmes horaires de fin d'enquête de manière cohérente,

A3 facilités de lecture

- -il manque un sommaire plus explicite : il est impossible de retrouver des données sans tout lire : exemple :recherche des communes ayant participé à la « concertation préalable », nom des associations d'usagers y ayant participé etc.
- -le format présenté en ligne (format paysage avec 2 pages latérales en petits caractères) est décourageant et difficile à lire : il faut une lecture plus facile

Conclusion VEI: enquête difficile à consulter, ce qui semblait évitable

B Contexte local du territoire sur lequel l'association a des adhérents :

B1-VERSAIILLES ET VGP

La ville de Versailles (83.500 habitants) est de très loin, la principale commune de l'EPCI « Versailles Grand Parc »(VGP) (18 communes et 270.000 habitants).VGP n'exerce que les compétences obligatoires (transport environnement et plus récemment eaux), mais reste souvent discret, à la différence d'EPCI proches, comme st Quentin. Depuis 2008 soit 17 ans, le maire de Versailles est aussi président de l'EPCI.

La Ville pèse donc assez lourdement par rapport à l'EPCI, dans un certain nombre de décisions, par exemple de voirie ou d'engagements financiers.

Il n'y a ni PLUintercommunal et le Plan Local de Déplacements date de 2011 Beaucoup d'items contenus dans le projet de Plan présenté relèvent de notre EPCI, mais nous n'avons pas trouvé sa contribution publique dans le registre consultable par le public, alors que la Ville de Versailles a déposé des avis et remarques

B2-TRANSPORTS ALTERNATIFS à la voiture

- le territoire dispose de 5 gares ferroviaires, d'une gare routière et de nombreuses lignes de bus récemment restructurées. Ce n'est pas la quantité, mais donc plutôt la qualité des services qui pose problème

B3-SECTEUR SAUVEGARDE

Une grande partie du territoire de Versailles et de sa proximité est protégée à divers titres, et c'est l'ABF qui donne les autorisations. Cependant nous avons remarqué que les exigences,

d'un ABF à l'autre varient dans le temps (couleurs, préférences et références à telle époque, prise en compte du progrès. etc) et que les motivations de décision ne sont pas claires. Cet arbitraire décourage beaucoup de propositions, et il est difficile de savoir par exemple, si un ABF peut réellement s'opposer à des aménagements de voirie (comme des trottoirs ou des arceaux vélo ou des marquages de sécurité au sol) ou de transport, qui seraient nécessaires pour l'accès ou la sécurité des PMR ?

C avis sur contenu du Plan

C1 participation du public et des usagers

Extraits:

Cette Enquête Publique a pour objet d'informer le public sur le contenu du projet de nouveau plan et de lui permettre de s'exprimer sur les objectifs et les orientations de ce document stratégique de planification des mobilités à horizon 2030. »

« Le grand public n'a pas été associé dans le cadre de cette concertation préalable »

Notre association a notamment pour objet l'information sur les aménagements et le soutien aux initiatives, donc la participation des usagers : le processus d'élaboration et de suivi de ce Plan n'est pas satisfaisant de ce point de vue

- pour quelles raisons le public n'a-t-il pas été concerté préalablement dans ce processus ?
- quelles associations d'usagers ont été associées et qu'ont-elles dit avant l'enquête
- quand et comment les usagers seront-ils associés au suivi du plan ?

Demande VEI

- Il faut mettre en place quelques indicateurs, clairs pour le public, du suivi du plan
- le comité de suivi doit incorporer les usagers

C2, DECLINAISONS DES AXES

AXE 1 : poursuivre le développement de transports collectifs attractifs

Si l'agglomération VGP a de nombreux transport collectifs (5 gares et nombreuse lignes de bus) il y subsiste plusieurs problèmes

11- conduites bus et danger engendré

*un problème grave et depuis longtemps observé et qui subsiste malgré le changement de délégataire (TRANSDEV a remplacé KEOLIS) : la conduite inadaptée par rapport aux PMR et aux personnes âgées (alors que le rapport d'évaluation confirme le vieillissement de population): arrêt du véhicule trop éloigné du trottoir, conduite trop brutale, fermetures de porte blessant les passagers.

-Cela donne lieu à des blessures et des chutes, dont la liste officielle est déjà conséquente et qui est sous-estimée puisque les simples chutes ou dols sans plainte ne sont pas comptés.

-trop nombreuses sont les personnes âgées ayant renoncé à prendre le bus

Or ce n'est pas le cas dans d'autres communes comme Paris ou la conduite RATP est plus respectueuse. Mais par ailleurs il y a des difficultés de recrutement de conducteurs. Il y a donc un problème de fond à résoudre pour que ce travail soit attractif et que la formation en soit de qualité : ce problème doit être abordé au niveau régional

<u>Demande VEI</u>: un minimum de qualité doit être inscrit dans les cahiers des charges pour les appels d'offres dans toute l'ile de France, des conventions collectives améliorées, et un suivi rigoureux des délégataires en matière d'accidents

(C'est IDFM qui possède les bus et qui est nous dit-on le récipiendaire des plaintes officielles)

<u>12 information voyageur bus</u>: les panneaux numériques sont fort utiles, mais n'existent pas partout et sont parfois en panne ou perturbés .L'affichage papier dans les abribus reste utile mais à une hauteur correcte et avec des caractères de plus grosse taille : en réunion Mobilités on nous oppose « c'est la charte IDFM »

<u>Demande VEI</u>: qu'on change la « charte » puisqu'elle est inadaptée à sa fonction. :

<u>13 régularité de train</u>: interruptions et incidents sont trop fréquents (notamment RER C partant de Versailles) mais n'est-ce pas dû aussi à la saturation des transports et à la non maintenance ?

<u>14 ascenseurs et escalators</u>: pourquoi sont-ils si souvent en panne?..

AXE 2 : Placer le piéton au cœur des politiques de mobilité

A Versailles, il y a de larges avenues, mais aussi des rues étroites et pavées, et de nombreux Personnes a Mobilité Réduite (PMR) dans certains quartiers, notamment près des maisons de retraite et résidences seniors. Ces personnes finalement circulent sur la chaussée, faute de trottoirs accessibles :

Demande VEI

Un plan local de déplacements intercommunal sérieux (il semble que ce soit obligatoire ?) qui incorpore la marche et les PMR, et aussi avec courage et clarté les questions « ABF » (peut—il s'opposer à la création de meilleurs cheminements entre des points utiles pour cesser de mettre en danger au quotidien des dizaines de personnes?)

AXE 4 : Conforter la dynamique en faveur de l'usage du vélo

Stationnement vélo

Si la ville et VGP ont apporté de nombreux aménagements cyclables, et de stationnement depuis plusieurs années, on constate un net ralentissement des installations d'arceaux vélo, qui seraient pourtant nécessaires, cela malgré les demandes associatives répétées dans tous les quartiers (près des établissements d'enseignement, de crèches, des maisons de quartier, etc.). Les usagers vélo sont de plus en plus nombreux : le résultat est un accrochage sauvage

qui encombre une voirie parfois contrainte et historique, ce qui gêne les piétons et les PMR des dégradations de façades (au secours l'ABF?), ainsi que des vols de vélo, trop nombreux localement

AXE 5 : Développer les usages partagés de la voiture

Malgré les demandes associatives il n y a pas dans les parkings locaux d'incitation tarifaire pour l'auto partage

AXE 6 : Renforcer l'intermodalité et la multi modalité :

Avis VEI pour Versailles : Il serait souhaitable que la SNCF (grande muette en refus de dialogue) et la SGP (qui construit d'énormes gares) respectent ce principe,

AXE 7 : Rendre la route plus multimodale, sûre et durable

Sécurité routière : Il est indiqué que les prévisions du premier plan n'ont pas été atteintes notamment pour le piétons et cyclistes : Ou se trouve l'analyse détaillée de cet échec ? Sur quoi s'appuyer pour améliorer les résultats ?

Avis VEI

La sécurité routière est un élément très important et il est insuffisamment ou pas clairement traité dans le Plan

Spécifiquement à Versailles et dans VGP nous souhaitons un meilleur suivi de la sécurité routière (accidentologie, enquêtes, utilisation des nombreuses cameras en place), qui existait autrefois et semble disparaitre

Il existe des « points noirs » parfaitement identifiés qu'il faut traiter

AXE 8: Mieux partager la voirie urbaine

Un POINT NOIR de Versailles à tous points de vue est le PONT(ferré) du 8 mai 1945, au point de vue danger, accessibilité et sonore. Et la gare ligne 18 en construction juste a côté va amplifier le problème, or rien n'est annoncé face à cette aggravation

Demande VEI:

Que les différents acteurs (SNCF région département ville EPCI) se parlent, et cofinancent une étude sérieuse et des travaux pour résorber cet endroit mortifère et bruyant .

AXE 9 : Adapter les politiques de stationnement aux contextes territoriaux

- * Stationnement des voitures
- Il est assez difficile de stationner a Versailles en surface (20.000places sur la voirie, en grande partie payantes) mais à notre connaissance, il n'arrive jamais que les 5 parkings souterrains et aériens (3500 places) soient saturés . Il n'y a pas d'incitation tarifaire à se garer dans les parkings depuis que la Ville a abaissé les tarifs de surface, ce qui a en partie vidé les parkings souterrains !(alors que la plupart des villes a problèmes font le contraire)
- Versailles est une ville aisée avec parfois plusieurs voitures par foyer ; une ville étudiante avec des étudiants ayant des voitures et des abonnements locaux avec des adresses de

complaisance ; enfin de nombreux garages individuels ont été discrètement affectés a d'autres usages.

AVIS VEI:

Faire un point sérieux et public sur le stationnement voiture dans VGP apparait comme une nécessité

AXE 10 : Soutenir une activité logistique performante et durable

Le problème des livraisons a Versailles est insuffisamment règlementé, mal contrôlé et peu sanctionné, malgré les demandes des habitants et des associations. Les livreurs ne respectent pas les horaires, se garent parfois en double file aux heures de pointe ; des camions de gros tonnages (interdits) entrent et sortent dans la ville sans être inquiétés, provoquant embouteillages, dangers et bruits

<u>Demande VEI</u> : établir dans VGP une approche globale et cohérente des livraisons et la faire respecter

CONCLUSION GLOBALE

Ce Plan patchwork n'apporte rien de décisif alors qu'il existe de vrais besoins d'amélioration des transports qui constituent une sorte de cauchemar en Ile de France.

Et quand il n'y a pas assez de moyens il faut faire des priorités dans les listes d'actions

- -analyser les échecs
- mieux proportionner les programmes parfois atteints de gigantisme couteux
- mieux associer les usagers aux analyses et au suivi des démarches de mobilité
- traiter plus sérieusement les problèmes de sécurité routière,
- faire travailler ensemble les institutions pour résorber les « points noirs »,

Déposé au registre en électronique le 31 mars 2025 Anne Boisroux-Jay Présidente de VEI